

La Haute-Savoie et Linux : une vieille histoire !

Le département de la Haute-Savoie est pionnier en matière de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La proximité du CERN, créateur du Web, a permis à la Haute-Savoie de prendre rapidement (dès 1992) et pleinement conscience de l'importance d'Internet, phénomène encore balbutiant en France à l'époque.

Les réalisations de la Haute-Savoie sont novatrices : ses établissements scolaires (tous degrés confondus) sont les premiers de France à avoir été connectés en réseau. Nous sommes en 1995, et EdRes 74 (Éducation Réseau) est alors décrit par les instances éducatives comme le réseau académique le plus abouti d'Europe.

La Haute-Savoie est également le premier département à avoir créé un site web touristique institutionnel : le site web de l'ATD est né en 1994.

La Haute-Savoie a pensé le Centre de Ressources Informatiques pour répondre à ce qu'elle présentait comme un enjeu d'avenir : l'accès aux TIC.

Chargé de favoriser la diffusion massive et équitable des TIC au sein des structures publiques du département, le Centre de ressources informatiques est devenu fournisseur d'accès et de services Internet alors que cette notion n'existait pas encore.

Le CRI est l'outil d'expertise, de conseil et de préconisation du département pour tout ce qui touche à l'informatique. En moins de dix ans, il a rassemblé plus de 35 000 utilisateurs autour de ses services.

Afin de jouer son rôle de service public et de veiller à un accès équitable aux TIC, le CRI s'est tourné très tôt vers les solutions informatiques dites «libres».

Linux et les logiciels libres sont de plus en plus médiatisés et adoptés. Le CRI les développe et les préconise depuis 1997.

LES CARACTÉRISTIQUES DE LINUX ET DES LOGICIELS LIBRES

> **Garantie de sur-mesure** : parce que le code source (le programme du logiciel, l'équivalent de la recette de cuisine ou de la partition de musique) est accessible et modifiable, les logiciels libres peuvent être adaptés aux demandes ou aux besoins. Ces attentes sont communiquées directement par les utilisateurs aux auteurs des logiciels libres, qui les adaptent afin de répondre aux exigences d'une utilisation quotidienne.

> **Garantie de pérennité** : aucune chance qu'un logiciel libre ne tombe dans l'oubli ! Si un informaticien décide d'arrêter de travailler sur son programme, un autre pourra prendre la suite puisque le code source est librement accessible.

> **Garantie de partage** : les logiciels libres génèrent des documents qui sont eux aussi dans des formats libres et ouverts, ce qui est essentiel pour la mise en commun des ressources. Les logiciels propriétaires, au contraire, génèrent le plus souvent des documents dans des formats non pérennes, et souffrent de problèmes majeurs d'incompatibilité entre les différents environnements. Leur disponibilité dans le temps et dans l'espace n'est pas garantie.

> **Garantie de satisfaction** : il est possible de tester des solutions logicielles multiples et ouvertes, sans la contrainte d'un achat préalable. Les ressources offertes par les sites Internet de logiciels libres sont de ce point de vue considérables.

> **Garantie d'économie** : le caractère très peu onéreux des logiciels libres est un argument imparable face au poids financier des licences propriétaires...

LE LOGICIEL LIBRE OFFRE TROIS NIVEAUX RÉELS DE LIBERTÉ

> **Degré un** : la liberté de modifier le logiciel pour l'adapter à ses besoins.

> **Degré deux** : la liberté de partager le logiciel avec autrui, sans pour autant que cela ne soit du piratage. Le logiciel libre ne dépend pas de licence d'utilisation qui le cantonne à de strictes usages. Lorsque l'utilisateur s'est procuré le logiciel, il peut l'installer sur autant de machines qu'il ne le souhaite, en toute légalité.

> **Degré trois** : la liberté de distribuer une version modifiée du logiciel et d'en faire profiter tout le monde.

L'INTÉRÊT DE LINUX ET DES LOGICIELS LIBRES ?

> Pour l'utilisateur néophyte, le seul point important est de pouvoir disposer de matériel informatique performant, adapté à ses besoins et à ses connaissances, et le plus économique possible.

> Pour toute structure, il faut pouvoir mettre à la disposition de ses utilisateurs des services fiables, économiques et rapidement adaptables à l'évolution constante des besoins et des usages.

> Linux est un système d'exploitation, le «cœur» de l'ordinateur, qui permet aux logiciels, ou applications, de fonctionner.

> Les logiciels sont des programmes, écrits en code informatique, permettant de faire certaines tâches particulières.

> Linux et les logiciels libres s'opposent aux systèmes d'exploitation et logiciels dits «propriétaires»

LINUX ET LES LOGICIELS LIBRES : DE VÉRITABLES ALTERNATIVES ?

L'informatique reste une discipline compliquée, même si l'ère du «plug and play», anglicisme vantant les mérites de solutions qui fonctionnent toutes seules, a convaincu les utilisateurs de sa simplicité.

Pourtant, l'informatique libre a longtemps été considérée comme une solution difficile à mettre en œuvre, parce que réservée aux informaticiens.

Elle s'est aujourd'hui largement démocratisée, permettant à chacun de l'adopter.

Linux et les logiciels libres ont entrepris une véritable campagne de séduction en se dotant d'interfaces conviviales et ergonomiques pour l'utilisateur, d'aides en tout genre et de mode d'emploi simples à appliquer.

le meilleur moyen de découvrir Linux
les logiciels libres
est les essayer !

CRI organise la deuxième édition de LinuxEdu pour que tous puissent tester ces solutions, les faire installer sur leur ordinateur, et découvrir les nombreux avantages de ces solutions informatiques.

LinuxEdu se veut avant tout un rendez-vous informatif démonstratif, ouvert à tous ceux qui veulent élargir leur palette de solutions informatiques dont personne ne peut se passer aujourd'hui.

LES POINTS FORTS DE LINUXEDU :

Conférence «Le Libre dans les Collectivités» :
Jeudi 27 mai, de 11h30 à 12h30

Pourquoi adopter et promouvoir des solutions informatiques libres ? Quelles réponses pour quels besoins ? Au-delà des préoccupations techniques, l'informatique libre ouvre de nombreuses perspectives : développement économique local favorisé, et parfaite adhésion à la mission de service public des collectivités.

Intervenants : mairie d'Annemasse, mairie de Vandœuvre-lès-Nancy, Point-Libre de Limoges, Mullaact, Infocité, Argonos. Animation : Yves-Armel Martin, ERASME

Conférence «Les nouveaux contenus

pédagogiques» : Mercredi 26 Mai, de 15h à 16h
Comment utiliser les TIC dans l'enseignement ? Les avantages des TICE à travers de nombreux témoignages : mathématiques, Sesamaths, Wims, etc.

